



Syndicat mixte
pour l'aménagement et la gestion
du Parc naturel régional
de la Forêt d'Orient
Maison du Parc
10220 Piney

Extrait des délibérations du Comité syndical du Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient

OBJET :
Finances
Décisions
modificatives

**DATE DE LA
CONVOCATION**
11 septembre 2023
DATE D’AFFICHAGE
11 septembre 2023

NOMBRE DE DELEGUES
Afférents au Comité : 88
En exercice : 88
Présents : 50
Votants : 50
+ 17 pouvoirs

Acte rendu exécutoire
le
après dépôt en
Préfecture
et publication ou
notification
le

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-un septembre à 18 h 00, les membres du Comité syndical du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient se sont réunis à la salle polyvalente de Hampigny (10500) sur la convocation qui leur a été adressée.

Etaient présents :

Conseillers régionaux

M. Alain CEDELLE

Mme Annie DUCHENE avec les pouvoirs de Mme Gaëlle DUPRE et de M. Maxence MEUNIER

M. Pascal ERRE avec le pouvoir de M. Jordan GUITTON

M. Ghislain WYSOCINSKI

Conseillers départementaux

Mme Marielle CHEVALLIER avec les pouvoirs de Mme Marie-Thérèse LEROY et de M. Bernard DE LA HAMAYDE

M. Alain BALLAND

Mme Sibylle BERTAIL-FASSAERT

M. Bertrand CHEVALIER

M. Philippe DALLEMAGNE

Mme Angélique GUILLEMINOT

Mme Claude HOMEHR

M. Jean-Michel HUPFER

Mme Arlette MASSIN

M. Philippe PICHERY

Troyes Champagne Métropole

M. Christophe PEREIRA

M. Nicolas HONORE avec le pouvoir de M. Marc SEBEYRAN

M. Fabien GERARD

M. Pascal HENRI

Communes du territoire

Assencières – M. Jean-Louis PINET, Maire, titulaire avec le pouvoir de M. Jean-Sébastien CARRET

Brévonnes – M. Mathias PETIT, titulaire avec le pouvoir de Mme Sophie BOUDOT

Brienne-la-Vieille – M. Christian BONFILS, Maire, titulaire

Brienne-le-Château – M. Christophe AUBRY, titulaire

Dienville – M. Claude LARGE, Maire, titulaire

Epagne – M. Francis DOIZELET, Maire, titulaire

Géraudot – Mme Noémie BRAGUE, Maire, titulaire avec le pouvoir de M. Benoît VACHERET

Hampigny – M. Hervé CHAMBON, Maire, titulaire

Jessains – Mme Line DECANter, titulaire

Juvanzé – Mme Maryline BEAUDEUX, suppléante

La Loge-aux-Chèvres – Mme Sandrine SZYM CZAK

La Villeneuve-au-Chêne – M. Jésus CERVANTES, Maire, titulaire

Laubressel – M. Edin ZULIC, titulaire
 Lusigny-sur-Barse – Mme Marie-Hélène TRESSOU, Maire, titulaire avec les pouvoirs de Mme Marie-Claude BEZINS, Mme Virginie VANHOORNE
 Magny-Fouchard – Mme Valérie RIVET, suppléante
 Maizières-lès-Brienne – Mme Laurence DAUNAY, titulaire
 Mathaux – M. Raymond LUCK, titulaire
 Mesnil-Saint-Père – M. Gilles LOYER, titulaire
 Molins-sur-Aube – M. Gilles JACQUARD, Maire, titulaire avec les pouvoirs de M. Patrick DYON et M. Jean-Michel MONNIER
 Montiéramey – M. Olivier IRDEL, titulaire
 Pel-et-Der – M. Dany DUBUISSON, Maire, titulaire
 Perthes les Brienne – M. Fabrice DETHON, titulaire
 Piney – M. Christian DENORMANDIE, Maire, titulaire avec les pouvoirs de M. Michel CANOT et de M. Mickaël GUERARD
 Précý-Saint-Martin – M. Richard VEIBERT, titulaire
 Puits-et-Nuisement – M. Julien GUILLAUD, titulaire
 Rosnay L'Hôpital – M. Jean-Philippe MIGNOT, titulaire
 Saint Christophe-Dodinicourt – M. Pascal SANTEL, titulaire
 Thennelières – M. André-Paul GUENARD, suppléant
 Trannes – Mme Bénédicte SCOHY, suppléante
 Unienville – M. Jean-Michel CHATELAIN, Maire, titulaire
 Vallentigny – M. Bruno DEZOBRY, Maire, titulaire
 Vendeuvre-sur-Barse – M. Alain CHENET, titulaire avec les pouvoirs de M. Christophe DUXIN et M. Jean-Pierre NICOLAS

La séance est ouverte sous la présidence de Mme Marielle CHEVALLIER.



BUDGET PRINCIPAL

Cette décision modificative est motivée par différents éléments financiers qui sont survenus après le vote du budget primitif du Parc.

- Etude supplémentaire non prévue au budget primitif dans le cadre de la convention de gestion du domaine terrestre et maritime du Conservatoire du littoral Site de la forêt du Grand d'Orient.

FONCTIONNEMENT	COMPTE 617
	9 540 €

- Modification du plan de financement dans le cadre de l'action InterParcs échange de classes entre PNR. La vidéo réalisée pendant cet échange a été budgétée sur la section investissement. L'économie réalisée sur cette vidéo à hauteur de 500 € est réaffectée sur la section de fonctionnement permettant ainsi l'achat de goodies au profit des enfants ayant participé à cet échange de classes

INVESTISSEMENT	COMPTE 2051	COMPTE 1312
	-500 €	
FONCTIONNEMENT	COMPTE 6228	COMPTE 7472
	500 €	

- Modification de la nature des dépenses de l'opération « Programme Education, Atlas de Biodiversité Communale » : virement de crédits de la section investissement à la section fonctionnement.

INVESTISSEMENT	COMPTE 2051	COMPTE 2188	COMPTE 1318
	-2 930 €	-10 000 €	-10 085 €
FONCTIONNEMENT	COMPTE 6228	COMPTE 6238	COMPTE 7478
	7 490 €	5 440 €	10 085 €

- Modification du plan de financement du programme d'actions 2023 RAMSAR.

ACTIONS : PLAN DE FINANCEMENT MODIFIE	*	MONTANT INITIAL	COMPTE	*	NOUVEAU MONTANT	COMPTE
"Créer, contribuer et renforcer les évènements sur le site RAMSAR"	DI	9 000 €	2188	DF	2 500 €	6238
				RI	1 000 €	7472
				RI	1 000 €	7478
				DI	-9 000 €	2188
	RI	3 000 €	1318	RI	-3 000 €	1318
	RI	3 000 €	1312	RI	-3 000 €	1312
"Administrer et diffuser une boîte à outils pour un urbanisme respectueux du site RAMSAR"	DF	2 000 €	6574	DF	1 000 €	6236
	DF			DF	-2 000 €	6574
	RF	2 000 €	7472	RF	-1 000 €	74718
Valoriser et diffuser l'exposition RAMSAR	DF	3 500 €	6574	DF	-3 500 €	6574
Réaliser des films de présentation du site RAMSAR "Etangs de la Champagne Humide"	DI	4 800 €	2188	DI	-4 800 €	2188
Actualiser les panneaux et supports d'information (fiche 7 du programme d'actions Ramsar)		0 €		DI	500 €	2188
		0 €		RI	200 €	1312
		0 €		RI	200 €	1318
*						
DI - dépenses investissement						
RI - recettes investissement						
DF - dépenses de fonctionnement						
RF - recettes de fonctionnement						

- Revalorisation du point d'indice et du coût lié à la Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (GIPA)

64111	Rémunération du personnel titulaire	6 000 €
64131	Rémunération du personnel non titulaire	4 000 €

- Modification du compte pour la prise en charge du versement à la CNRACL des contributions au titre des périodes accomplies en qualité de non titulaire au PnrFO pour un agent

6555	Contributions au CNFPT (personnel privé d'emploi)	-12 300 €
6453	Cotisations aux caisses de retraite	12 300 €

- Modification de plan financement : révision de la Charte
 - Annulation de recettes à hauteur de 80 000 € qui ne transiterait pas par le budget du Parc. Ce montant concerne l'enquête publique qui sera directement gérée par la Région.
 - Inscription en recette supplémentaire de 33 673 € (convention 2022, avenant 2023)
 - Au total - 46 327 € sur le compte 7472.

SECTION FONCTIONNEMENT				
		DEPENSES		
		Budget Primitif approuvé	Décision Modificative n° 1	Budget Modifié
Chapitre 011	CHARGES A CARATERE GENERAL		26 470,00	
617	Etudes et recherches	449 701,00	9 540,00	459 241,00
6228	Divers	44 983,00	500,00	45 483,00
			7 490,00	
6236	Catalogues et imprimés	42 716,00	1 000,00	43 716,00
6238	Divers	2 450,00	2 500,00	4 950,00
			5 440,00	
Chapitre 012	CHARGES DE PERSONNEL		22 300,00	
64111	Rémunération du personnel titulaire	296 076,00	6 000,00	302 076,00
64131	Rémunération du personnel non titulaire	529 878,00	4 000,00	533 878,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	108 987,00	12 300,00	121 287,00
Chapitre 65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		-17 800,00	
6555	Contributions au CNFPT (personnel privé d'emploi)	12 300,00	-12 300,00	0,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	386 287,00	-5 500,00	380 787,00
		RECETTES		
		Budget Primitif approuvé	Décision Modificative n° 1	Budget Modifié
Chapitre 74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		-34 742,00	
74718	Autres	358 271,00	-1 000,00	357 271,00
7472	Régions	712 598,00	-44 827,00	667 771,00
7478	Autres organismes	649 800,00	11 085,00	660 885,00

SECTION INVESTISSEMENT				
		DEPENSES		
		Budget Primitif approuvé	Décision Modificative n° 1	Budget Modifié
Chapitre 20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		-2 930,00	
2051	Concessions et droits similaires	103 865,20	500,00	100 935,20
			-500,00	
			-2 930,00	
Chapitre 21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		-23 800,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	87 890,71	-9 000,00	64 090,71
			-4 800,00	
			-10 000,00	
		RECETTES		
		Budget Primitif approuvé	Décision Modificative n° 1	Budget Modifié
Chapitre 13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		-16 185,00	
1312	Régions	215 210,81	200,00	211 910,81
			-500,00	
			-3 000,00	
1318	Autres	36 232,00	200,00	23 347,00
			-3 000,00	
			-10 085,00	

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	1 032 622,00	0,00	26 470,00	0,00	1 059 092,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 285 388,00	0,00	22 300,00	0,00	1 307 688,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	532 934,00	0,00	-17 800,00	0,00	515 134,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 850 944,00	0,00	30 970,00	0,00	2 881 914,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	88 536,00	0,00	0,00	0,00	88 536,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 939 480,00	0,00	30 970,00	0,00	2 970 450,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	159 713,00		0,00	0,00	159 713,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		159 713,00		0,00	0,00	159 713,00
TOTAL		3 099 193,00	0,00	30 970,00	0,00	3 130 163,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 130 163,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	30 206,00	0,00	0,00	0,00	30 206,00
70	Produits services, domaine et ventes div	194 654,00	0,00	0,00	0,00	194 654,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	2 515 252,00	0,00	-34 742,00	0,00	2 480 510,00
75	Autres produits de gestion courante	10 494,00	0,00	0,00	0,00	10 494,00
Total des recettes de gestion courante		2 750 606,00	0,00	-34 742,00	0,00	2 715 864,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 750 606,00	0,00	-34 742,00	0,00	2 715 864,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	77 095,00		0,00	0,00	77 095,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		77 095,00		0,00	0,00	77 095,00
TOTAL		2 827 701,00	0,00	-34 742,00	0,00	2 792 959,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 375 598,07
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 168 557,07
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	82 618,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
---	------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	201 861,20	0,00	-2 930,00	0,00	198 931,20
204	Subventions d'équipement versées	5 708,00	0,00	0,00	0,00	5 708,00
21	Immobilisations corporelles	112 080,52	0,00	-23 800,00	0,00	88 280,52
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	228 480,00	0,00	0,00	0,00	228 480,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	548 129,72	0,00	-26 730,00	0,00	521 399,72
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	2 239,00	0,00	0,00	0,00	2 239,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	2 239,00	0,00	0,00	0,00	2 239,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	27 063,59	0,00	0,00	0,00	27 063,59
	Total des dépenses réelles d'investissement	577 432,31	0,00	-26 730,00	0,00	550 702,31
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	77 095,00		0,00	0,00	77 095,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	77 095,00		0,00	0,00	77 095,00
	TOTAL	654 527,31	0,00	-26 730,00	0,00	627 797,31

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	627 797,31
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	390 830,24	0,00	-16 185,00	0,00	374 645,24
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	390 830,24	0,00	-16 185,00	0,00	374 645,24
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	16 655,00	0,00	0,00	0,00	16 655,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	16 655,00	0,00	0,00	0,00	16 655,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	104 763,83	0,00	0,00	0,00	104 763,83
	Total des recettes réelles d'investissement	512 249,07	0,00	-16 185,00	0,00	496 064,07
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	159 713,00		0,00	0,00	159 713,00

SYND MIXTE PARC FORET ORIENT - PNRFO - DM (projet de budget) - 2023

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		159 713,00		0,00	0,00	159 713,00
TOTAL		671 962,07	0,00	-16 185,00	0,00	655 777,07

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		752 530,82
--	--	-------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		1 408 307,89
---	--	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	82 618,00
--	------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (loisissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

BUDGET ANNEXE « ESPACE FAUNE DE LA FORET D'ORIENT »

Cette décision modificative est motivée par différents éléments financiers qui sont survenus après le vote du budget annexe « Espace Faune de la Forêt d'Orient ».

- La revalorisation du point d'indice entraîne un surcoût des dépenses de 600 €. La somme inscrite au budget primitif 2023 a été insuffisamment évaluée : + 3 000 €.

64131	Rémunération du personnel non titulaire	3 600 €
-------	---	---------

- Modification des dépenses à caractère général du budget annexe. Au vu de la projection budgétaire au 31/12/2023, la diminution des charges suivantes permet de réajuster le chapitre des dépenses de charges de personnel.

FONCTIONNEMENT	Combustibles (compte 60621)	Carburant (compte 60622)	Catalogues et imprimés (compte 6236)	Remboursement à la collectivité (compte 62871)
	-200 €	-600 €	-800 €	-2 000 €

SECTION FONCTIONNEMENT				
		DEPENSES		
		Budget Primitif approuvé	Décision Modificative n° 1	Budget Modifié
Chapitre 011	CHARGES A CARATERE GENERAL		-3 600,00	
60621	Combustibles	1 400,00	-200,00	1 200,00
60622	Carburant	1 500,00	-600,00	900,00
6236	Catalogues et imprimés	800,00	-800,00	0,00
62871	A la collectivité de rattachement	4 000,00	-2 000,00	2 000,00
Chapitre 012	CHARGES DE PERSONNEL		3 600,00	
64131	Rémunération du personnel non titulaire	50 200,00	3 600,00	53 800,00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	72 750,00	0,00	-3 600,00	0,00	69 150,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	82 000,00	0,00	3 600,00	0,00	85 600,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	25,00	0,00	0,00	0,00	25,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		154 775,00	0,00	0,00	0,00	154 775,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		154 825,00	0,00	0,00	0,00	154 825,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	29 882,00		0,00	0,00	29 882,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		29 882,00		0,00	0,00	29 882,00
TOTAL		184 707,00	0,00	0,00	0,00	184 707,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	40 667,00
---	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	225 374,00
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	95 501,00	0,00	0,00	0,00	95 501,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	68 253,00	0,00	0,00	0,00	68 253,00
75	Autres produits de gestion courante	40 668,00	0,00	0,00	0,00	40 668,00
Total des recettes de gestion courante		204 422,00	0,00	0,00	0,00	204 422,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		204 422,00	0,00	0,00	0,00	204 422,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	20 952,00		0,00	0,00	20 952,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		20 952,00		0,00	0,00	20 952,00
TOTAL		225 374,00	0,00	0,00	0,00	225 374,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	225 374,00
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	8 930,00
---	-----------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

Le Comité Syndical décide à l'unanimité de :

- valider les décisions modificatives proposées ci-dessus ;
- autoriser la Présidente à signer tout document relatif à ces décisions.

La Présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte.



Marielle CHEVALLIER

MARIELLE CHEVALLIER
2023.09.26 16:10:37 +0200
Ref:20230926_094601_2-1-O
Signature numérique
le Président